

Synthèse

Reconversion[s]

Suivre une formation pour changer de métier. Et après ?

Septembre 2024

TRANSITIONS
PRO Partenaire
d'avenir

OTP OBSERVATOIRE
DES TRANSITIONS
PROFESSIONNELLES



Le **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** permet aux salariés de **s'absenter de leur poste** et de suivre une formation certifiante pour **changer de métier**. Les Associations Transitions Pro prennent en charge les **frais pédagogiques** et **maintiennent le salaire** du bénéficiaire pendant la durée de la formation. Plus de 60 000 personnes ont déjà bénéficié de ce financement en France. En 2023, près de 17 000 d'entre elles ont terminé leur formation.

Qui sont-ils ?



Une population
majoritairement
féminine
(58 % contre 42 %)



Âge moyen
38 ans



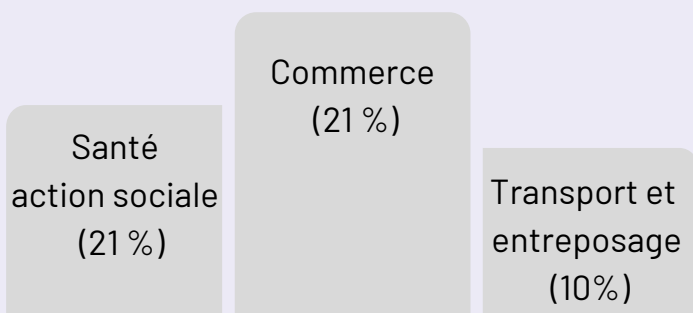
40 % ont un
niveau inférieur au bac



7 % ont une
reconnaissance de
travailleur handicapé

Top 3 des secteurs d'activités

(au moment du départ en formation)



Principaux métiers exercés

(au moment du départ en formation)

- Assistance auprès d'adultes
- Magasinage et préparation de commandes
- Mise en rayon libre-service
- Conduite de transport en commun sur route
- Personnel de caisse

Top 3 des domaines de formation visés



Santé



Transport



Informatique

Que sont-ils devenus ?

Pour connaître le devenir des bénéficiaires d'un PTP, ils ont été interrogés 6 mois après la fin de leur formation.

Plus de 9 salariés sur 10 réussissent leur examen

En 2023, 96 % des salariés ont suivi leur formation jusqu'à son terme et 94 % ont obtenu leur diplôme à la fin de leur projet de transition professionnelle. Ce taux de réussite est un peu plus faible pour les bénéficiaires ayant suivi une formation en informatique (87 %) et plus élevé pour ceux s'étant formé en électricité, génie climatique (98 %).

6 salariés reconvertis sur 10 occupent un poste en lien avec leur formation

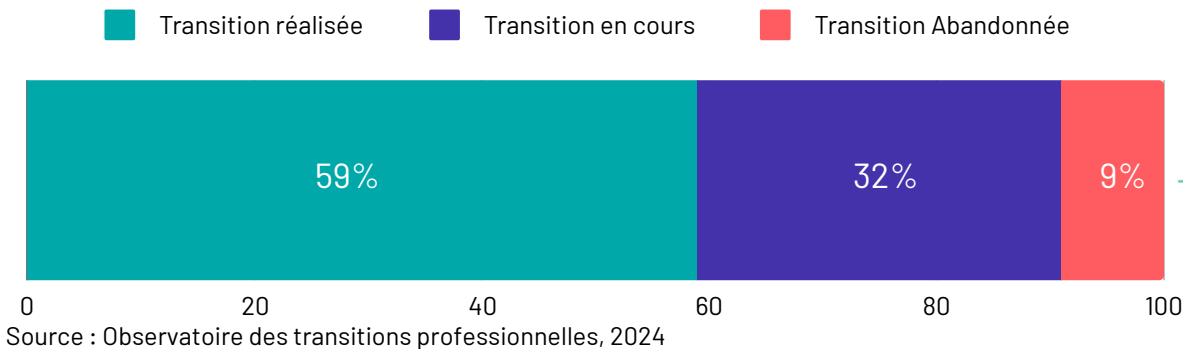
6 mois après leur formation, 91 % des bénéficiaires ont déjà réalisé leur projet ou poursuivent leur parcours de reconversion. Dans le détail, il apparaît que 59 % des salariés ont réalisé leur projet de reconversion professionnelle et occupent un poste en lien avec leur formation. Ce taux évolue positivement puisqu'il était de 49 % pour les sortants de formation 2020, année de crise sanitaire, et de 57 % en 2021.

Ne pas avoir réalisé sa transition 6 mois après la fin de la formation ne signifie pas un abandon du projet. Parmi les sortants de 2023, 32 % des bénéficiaires sont toujours en cours de reconversion. Ils continuent à mettre en œuvre leur projet et sont en recherche d'un emploi en lien avec la formation suivie.

Enfin, moins d'un salarié sur dix a abandonné son projet de reconversion



→ La réalisation de la transition



Les femmes ainsi que les jeunes réussissent davantage leur reconversion professionnelle

62 % des femmes ont mis en œuvre leur projet contre 56 % pour les hommes. Dans le cadre du PTP, les femmes suivent plus souvent que les hommes des formations dans le domaine de la santé ou le travail social ainsi que dans la formation professionnelle ou la comptabilité qui sont des domaines où le taux de reconversion réussi est généralement plus important.

L'âge apparaît comme un facteur important de réussite : 67 % des moins de 30 ont mis en œuvre leur projet 6 mois après la fin de leur formation contre 47 % seulement pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Les moins de 30 ans sont également moins enclins à abandonner leur projet de reconversion (7 % contre 12 % pour les plus de 50 ans).

Les plus de 50 ans sont plus nombreux à être en cours de mise en œuvre de leur projet de reconversion (41 %) ce qui laisse penser que la reconversion met plus de temps à se concrétiser pour les seniors.

Un taux de réalisation selon la formation suivie ?

Davantage de reconversions réussies dans la santé et le social

C'est parmi les bénéficiaires d'une formation dans le domaine de la santé que l'on observe le plus fort taux de transition aboutie : **80 % des personnes qui ont suivi une formation dans ce domaine occupent un poste en lien avec la formation suivie**. L'insertion est particulièrement élevée pour les aides-soignants (87 %) et les auxiliaires de puériculture (75 %). Dans ce domaine, seulement 13 % des bénéficiaires sont encore en cours de transition.

En deuxième position, on retrouve **les formations en électricité ou génie climatique** : 70 % des bénéficiaires ont réalisé leur transition 6 mois après la fin de leur formation.

Avec 69 % de transitions réussies, le domaine de **l'enseignement-formation occupe la troisième place du podium** avec des formations vers les métiers de conseiller en insertion professionnelle ou formateurs d'adultes.

Non loin derrière, les formations dans le domaine du travail social sont aussi pourvoyeuses de reconversions réussies avec 64 % de transitions réalisées.

Les métiers visés par ces domaines de formation font pour la plupart partie de la liste des métiers porteurs établie par chaque association Transitions Pro régionale



Quel nouvel emploi ?

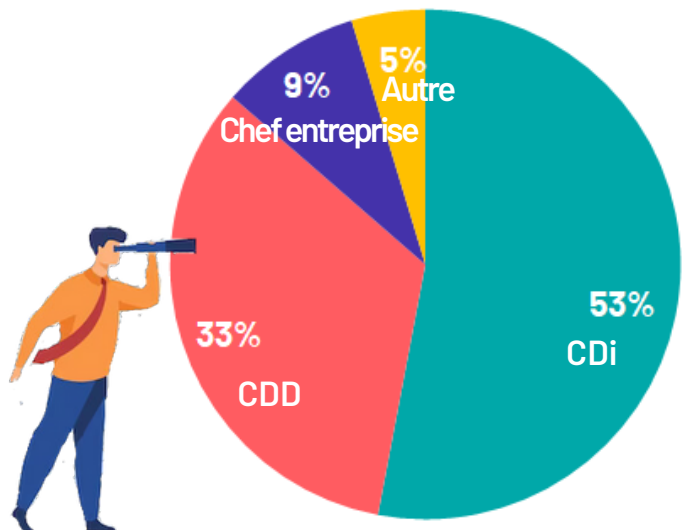
La mise en œuvre des projets de reconversion professionnelle peut différer selon le contrat de travail initial. Dans certains domaines, les bénéficiaires doivent acquérir une expérience professionnelle avant de pouvoir accéder à un CDI et acceptent des CDD. D'autres, au contraire, ont entamé une formation notamment pour sortir de la précarité professionnelle et obtenir un contrat stable.

Six mois après leur formation, plus d'un salarié sur deux trouve un emploi en CDI

53 % des personnes ayant réalisé leur transition professionnelle sont embauchées en CDI, et 33 % le sont en CDD.

Des écarts apparaissent selon le genre des personnes. En moyenne, 56 % des hommes sont en CDI à la suite de leur formation, contre 51 % des femmes. Les opportunités de création d'entreprise étant plus fréquentes après une formation dans le bâtiment ou la cuisine, domaines souvent plus choisis par les hommes pour une reconversion, ces derniers sont 13 % à être devenus chefs d'entreprise contre 6 % des femmes. Celles-ci sont davantage en CDD (39 % contre 26 %).

Le nouveau contrat pour les personnes en poste en lien avec la formation suivie



Source : Observatoire des transitions professionnelles, 2024

De manière comparable à la structure de l'emploi salarié en France, 74 % des bénéficiaires sont employés par une entreprise du secteur privé.

La grande majorité des bénéficiaires ayant réalisé leur transition professionnelle occupe un emploi à temps complet (92 %). Les personnes travaillant à temps partiel le font principalement faute de pouvoir travailler davantage dans l'entreprise ou parce qu'ils exercent une autre activité professionnelle en parallèle.

Quels bénéfices d'une reconversion professionnelle ?

Près de 9 salariés sur 10 estiment que le PTP leur a permis d'améliorer leurs conditions de travail

Les bénéficiaires ayant réalisé leur transition témoignent de multiples bénéfices à la suite de leur changement de métier : intérêt du travail, reconnaissance des compétences, amélioration des conditions de travail, augmentation des responsabilités ... Dans leur nouveau poste, 83 % affirment que leurs nouvelles conditions de travail sont meilleures ou bien meilleures qu'avant.



Plus précisément, 85 % d'entre eux trouvent leur nouveau poste plus intéressant. Trois bénéficiaires sur quatre estiment que leurs compétences sont désormais mieux reconnues et sont plus satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées. 64 % sont également plus satisfaits de leur nouveau temps de travail. L'impact de la reconversion professionnelle se mesure aussi sur la rémunération : 53 % des bénéficiaires déclarent que leur nouveau salaire est plus élevé.



Des projets de transition professionnelle qui prennent plus de temps à se réaliser ?

Ne pas avoir réalisé sa transition professionnelle 6 mois après la fin de la formation ne signifie pas un abandon du projet.

Pour 32 % des bénéficiaires, cette durée n'a pas suffi à finaliser leur projet de transition : 6 mois après la fin de la formation, ils sont à la recherche d'un poste en lien avec leur formation, en train de créer leur entreprise ou de retour en formation.

Ils peuvent se trouver dans plusieurs situations vis-à-vis du marché du travail :

- Ils ont repris leur ancien poste de travail (49 %)
- Ils occupent un poste sans lien avec leur formation (5 %)
- Ils n'occupent pas d'emploi (46 %).